Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-200013340-20250123-2025-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2025 Publication: 28/01/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents



DELIBERATION N°2025-03

Objet: Gestion des archives concernées par le transfert de compétences sur le bassin du Jarnossin avec Charlieu Belmont Communauté

Le 23 janvier 2025 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE Date de convocation: 14/01/2025

Nombre de membres en exercice: 15

Présents (8): Michel LAMARQUE, Guillaume DESCAVE, René VALORGE, Colette LEBEAU, François RENARD, Sylviane TERNISIEN, Gérard SIMOND (suppl.), Jean-François BUISSON (suppl.).

Absents excusés: Pierre AUVOLAT, Jérémie LACROIX, Christian LAVENIR, Fabrice DEJOUX, Jean FARIZY, Bernard PATTEEUW. Secrétariat assuré par : Guillaume DESCAVE

M. le Président rappelle que le périmètre du SYMISOA s'est élargi au 1er janvier 2025, afin d'intégrer de nouveaux petits bassins voisins, et notamment celui du Jarnossin. Charlieu Belmont communauté a transféré à cette date la compétence GEMAPI sur le bassin du Jarnossin au SYMISOA. Dans ce cadre, il convient de transférer les archives 'Jarnossin' détenues par Charlieu Belmont Communauté au SYMISOA. A l'occasion, les archives « Sornin » encore détenues par Charlieu Belmont Communauté seront également transférées.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

AUTORISE le président à signer le bordereau de transfert des archives concernées ; AUTORISE le président à signer la convention de transfert qui sera prise courant 2025 ;

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 27/01/2025

Le Président du SYMISOA M. Michel LAMARQUE

> des rivière du somin et

es Affluer

Le secrétaire de séance M. Guillaume DESCAVE

Transmis au représentant de l'Etat le : 2 8 JAN. 2025

Publié le:

28 JAN. 2025